

1 ACTION
RÉGIONALE
EN PROXIMITÉ
6 MAISONS
DE LA RÉGION

#1RÉGION6MAISONS

LA RÉGION, UN ATOUT POUR SES HABITANTS



Édito du président



François Bonneau

*Président de la Région
Centre-Val de Loire*

La Région est devenue progressivement la collectivité référente auprès des communes et intercommunalités dans de très nombreux domaines qui concernent le quotidien de la vie de nos concitoyens et des territoires. Ainsi, elle exerce, avec les collectivités locales, ses compétences dans les domaines de l'économie, des transports, de la formation professionnelle, des lycées, de l'aménagement du territoire, de la transition écologique, de la recherche, de l'enseignement supérieur, du tourisme, de la culture... Dans tous ces domaines, c'est au plus près des territoires et dans la proximité, que l'action publique répond le plus efficacement aux attentes en permettant la concrétisation des projets du plus grand nombre.

Pour renforcer encore cette proximité, j'ai décidé de lancer une nouvelle étape de la TERRITORIALISATION en créant six Maisons de la Région, positionnées dans les chefs-lieux de département.

Créativité et réactivité : dotées d'équipes pluridisciplinaires (mobilité, formation, aide aux communes, économie, accès aux aides européennes...) les Maisons de la Région apportent des réponses adaptées aux attentes des élus et aux besoins des territoires en accompagnant leurs projets.

Proximité, interactions, transversalité : proches des acteurs locaux, les Maisons de la Région permettent à la Région de prendre en compte les attentes de chaque bassin de vie. À partir de chaque Maison de la Région les agents de la Région se déplacent au quotidien vers tous les territoires ruraux comme urbains.

Modernité et efficacité du service public : l'organisation territoriale de la Région permet de déployer un service public de proximité, agile et réactif, en capacité de s'adapter aux réalités des territoires.



La Région, animatrice des territoires et partenaire des collectivités

UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES

- Premier cofinanceur des projets locaux, la Région vise un **aménagement équilibré des territoires** autour du principe de solidarité. Elle s'appuie sur son Schéma Régional d'Aménagement et Développement durable et d'Égalité des territoires (SRADDET).
- Les contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST) constituent l'outil emblématique de la politique de la Région qui se déploie également au travers du Contrat de Plan État-Région (CPER), des fonds européens dont elle est autorité de gestion, ou encore des Conventions Région-Département.
- Pour convenir de priorités d'action partagées pour les prochaines années, la Région mène des **concertations** à l'échelle de chaque bassin de vie, pour aboutir à une **Convention d'objectifs et de moyens** signée entre le Pays ou PETR, les EPCI, la commune pôle d'équilibre et de centralité et les PNR. Cette convention servira aussi de socle pour les CRST.



À savoir

Chaque Maison de la Région est à la fois, en proximité :

- un lieu d'accueil et d'accompagnement à l'émergence de vos projets
- une équipe pluridisciplinaire imprégnée des réalités locales, composée d'agents en capacité d'écouter, d'orienter, de guider, de faire du lien et de créer des passerelles

→ La Région accompagne les collectivités locales dans plusieurs domaines

- **Le développement économique et la formation**
Emploi, relocalisation, agriculture, tourisme, lycées, formations sanitaires et sociales, formation professionnelle, orientation, enseignement supérieur.
- **Les services à la population**
Économie de proximité, équipements, logement, santé, culture et sport, numérique.
- **La transition écologique**
Biodiversité, énergie, climat, déchets.
- **Les projets culturels, d'alimentation durable, touristiques, favorisant l'attractivité du territoire...**
- **Les mobilités**
Transports en commun et nouvelles mobilités.
- **La jeunesse et la citoyenneté**
Europe, jeunes, coopération.

→ Vos interlocuteurs dans les Maisons de la Région



- **Les chargés de mission Développement territorial** vous accompagnent dans vos projets et dans l'élaboration et le suivi des CRST.
- **Les chargés de mission Natura 2000** gèrent, suivent, veillent à l'animation des sites protégés, caractérisés par une faune et une flore exceptionnelles.
- **Les Référents territoriaux Formation Professionnelle** construisent avec vous et les employeurs, en lien avec les acteurs du réseau pour l'emploi, les offres de formation permettant de répondre aux besoins en compétences sur les territoires et d'accompagner les demandeurs d'emploi.
- **Les chargés de mission Économie** accompagnent les projets des entreprises avec DEV'UP, et les projets des commerçants et des artisans en lien avec les collectivités.
- **Les chargés de mission Mobilités durables** participent aux études de mobilité et au déploiement de services adaptés (transports à la demande, autopartage...).
- **Les équipes en charge des transports** s'assurent au quotidien du bon fonctionnement du réseau de transports scolaires et interurbains REMI en lien avec les partenaires et les transporteurs.

→ Une palette large de services à votre disposition

- Identifier le dispositif financier adapté à votre projet.
- Vous apporter des conseils et un appui au montage du projet.
- Vous orienter vers les interlocuteurs adaptés.
- Assurer une animation locale et mettre les acteurs en réseau.
- Organiser des actions d'information et de formation.
- Vous apporter un premier niveau d'information sur l'ensemble des politiques régionales.



Liens utiles

Un site internet vous permet de déposer vos aides directement en ligne :

<https://nosaidesenligne.region.centre-valde Loire.fr>

Site de la Région sur les CRST :

<https://www.centre-valde Loire.fr/agir/valoriser-le-territoire/les-ambitions-de-la-region-pour-lamenagement-du-territoire>

Site Europe s'engage en RCVL :

<https://www.europeocentre-valde Loire.eu/>



6 Maisons de la Région en Centre-Val de Loire

18 CHER
BOURGES

maisondelaregion18@centrevallde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 70

28 EURE-ET-LOIR
CHARTRES

maisondelaregion28@centrevallde Loire.fr
tel : 02 18 21 20 75

36 INDRE
DÉOLS

maisondelaregion36@centrevallde Loire.fr
tel : 02 18 21 22 12

37 INDRE-ET-LOIRE
TOURS

maisondelaregion37@centrevallde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 04

41 LOIR-ET-CHER
BLOIS

maisondelaregion41@centrevallde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 53

45 LOIRET
ORLÉANS

maisondelaregion45@centrevallde Loire.fr
tel : 02 38 71 86 86



Flashez ce QR code avec votre smartphone pour y accéder.



La Région, accompagnatrice des initiatives des acteurs économiques

UNE RÉGION PERFORMANTE, INNOVANTE, ET CRÉATRICE D'EMPLOI

- **L'action régionale est guidée par une stratégie de développement à long terme, le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).** Ce schéma se structure autour de 5 axes majeurs :
 - Relever les défis de l'emploi, des qualifications et des compétences.
 - Accélérer la transition écologique et énergétique.
 - Relocaliser, diversifier, innover et numériser.
 - Développer l'économie de proximité.
 - Renforcer la collaboration et la solidarité entre tous les acteurs de la Région.
- **La Région soutient les territoires, les entreprises, les commerçants, les artisans et les agriculteurs dans la réalisation de leurs projets.** Les Maisons de la Région, implantées dans chaque département, apportent un accompagnement de proximité.
- **Depuis 2017, l'agence de développement économique DEV'UP accompagne les entreprises régionales et les territoires dans leur stratégie économique.** Il y a une antenne de DEV'UP au sein de chaque Maison de la Région pour intervenir au plus près des entreprises.



Chaque Maison de la Région est à la fois, en proximité :

- un lieu d'accueil et d'accompagnement à l'émergence de vos projets
- une équipe pluridisciplinaire imprégnée des réalités locales, en capacité d'écouter, d'orienter, de guider, de créer des liens et des passerelles



→ Chiffres-clés

LA RÉGION COMPTE PLUS DE

150 000

ENTREPRISES

dont plus de 90 % de moins de 10 salariés.

→ Vos interlocuteurs privilégiés dans les Maisons de la Région



- **Les chargés de mission Développement des entreprises** de la Région et les agents DEV'UP accompagnent les PME et les PMI dans différents projets (création ou reprise d'entreprise, innovation, transitions) et les aident à mobiliser des aides régionales ou européennes.
- **Les chargés de mission Économie de proximité** apportent une aide spécifique aux artisans et aux commerçants en lien avec les EPCI, ainsi qu'aux acteurs du Tourisme, pour les accompagner dans leurs projets.
- **Les référents territoriaux Formation Professionnelle** construisent les offres de formation adaptées à chaque territoire, en collaboration avec les collectivités, les employeurs et les acteurs de l'orientation et de l'emploi.
- **Les instructeurs FEADER** gèrent les demandes d'aides des agriculteurs et des exploitants agricoles dans le cadre des dispositifs Dotations Jeunes Agriculteurs (DJA), des aides aux investissements (SIAP), et des aides LEADER pour le développement des territoires ruraux.

→ Une palette large de services à votre disposition

- Identification du dispositif financier adapté à votre projet.
- Conseils et appui au montage du projet.
- Orientation vers les interlocuteurs adaptés.
- Animation locale et mise en réseau des acteurs.
- Traitement des dossiers de demandes d'aides.
- Organisation d'actions d'information et de formation.
- Premier niveau d'information sur l'ensemble des politiques régionales.



Liens utiles

Un site internet vous permet de déposer vos aides directement en ligne :

<https://nosaidesenligne.region-centre-valde Loire.fr>

Site de l'agence de développement économique DEV'UP :

<https://www.devup-centrevalde Loire.fr>

Site dédié à la formation :

<https://www.formation.region-centre-valde Loire.fr>



6 Maisons de la Région en Centre-Val de Loire

18 CHER
BOURGES

maisondelaregion18@centrevalde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 70

28 EURE-ET-LOIR
CHARTRES

maisondelaregion28@centrevalde Loire.fr
tel : 02 18 21 20 75

36 INDRE
DÉOLS

maisondelaregion36@centrevalde Loire.fr
tel : 02 18 21 22 12

37 INDRE-ET-LOIRE
TOURS

maisondelaregion37@centrevalde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 04

41 LOIR-ET-CHER
BLOIS

maisondelaregion41@centrevalde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 53

45 LOIRET
ORLÉANS

maisondelaregion45@centrevalde Loire.fr
tel : 02 38 71 86 86



Flashez ce QR code avec votre smartphone pour y accéder.



La Région, partenaire clé dans la réussite des jeunes du territoire

DES CONDITIONS OPTIMALES D'ENSEIGNEMENT, D'APPRENTISSAGE, D'ORIENTATION ET D'INFORMATION SUR LES MÉTIERS

→ La Région accompagne... les lycées, les acteurs de l'orientation et de l'information des métiers.

→ L'action régionale auprès des lycées

La Région porte la responsabilité du patrimoine immobilier des lycées dont elle assure l'entretien, la rénovation et l'adaptation.

Elle équipe les établissements en matériels mis à disposition dans les salles de cours, les laboratoires, les internats et les restaurants, et en espaces numériques de travail pour la pédagogie et la formation des jeunes.

Elle propose pour chaque lycéenne et chaque lycéen une restauration de qualité avec des produits locaux et bio.

Elle met à disposition plus de 15 000 places d'internat pour optimiser les chances de réussite scolaire.

Enfin, elle verse des dotations de fonctionnement aux lycées publics et privés et emploie 2 300 personnels des lycées en charge de l'accueil, de la restauration, de l'entretien et des espaces verts.

→ L'accompagnement et l'orientation des jeunes

La Région met en place différents dispositifs : gratuité des manuels scolaires, projets de mobilité internationale, citoyenneté, santé, aides au quotidien (YEP'S)...

Elle partage aussi avec l'État la compétence d'information sur les métiers et les formations au service de l'orientation tout au long de la vie.

→ Les transports scolaires

La Région organise les transports scolaires des élèves de la maternelle au lycée sur l'ensemble du territoire régional.

→ Réactivité de l'action régionale

Avec la proximité des Maisons de la Région, la Région apporte une réactivité et une meilleure connaissance du territoire pour répondre aux besoins des établissements publics d'enseignement de l'Éducation nationale et de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF).



À savoir

Chaque Maison de la Région est à la fois, en proximité :

- un lieu d'accueil et d'accompagnement à l'émergence de vos projets
- une équipe imprégnée des réalités locales, pluridisciplinaire, en capacité d'écouter, d'orienter, de guider, de créer des liens et des passerelles

→ Vos interlocuteurs privilégiés dans les Maisons de la Région

- **Les chargés de mission Ressources Humaines** accompagnent les équipes de direction et les responsables d'équipe dans l'organisation, le recrutement, le suivi des parcours professionnels et la formation des agents des lycées.
- **Les chargés du patrimoine bâti** veillent à l'entretien et à l'état du patrimoine des lycées et gèrent les interventions urgentes.
- **Les chargés d'opérations** coordonnent les chantiers d'extension, de rénovation lourde, de restructuration ou de constructions neuves.
- **Les chargés de mission Ingénierie de l'Orientation** mènent des actions d'information sur les métiers et les formations. Ils élaborent une communication adaptée aux élèves, aux familles, aux étudiants et aux apprentis, en partenariat avec les équipes de l'Éducation nationale.
- **Les équipes en charge des transports** coordonnent la desserte de tous les établissements scolaires de la maternelle au lycée en lien avec les collectivités locales.



Liens utiles

La plateforme en ligne CORELY

<https://corely.centre-valde Loire.fr/> vous permet de déposer vos demandes de travaux dans les lycées.

Site internet pour gérer offres d'emploi et candidatures en ligne :

<https://rcvl.fr/emploi>

Site consacré à l'orientation :

<https://www.orientation.centre-valde Loire.fr>

Site du réseau de mobilité interurbaine de la Région (Rémi) :

<https://www.remi-centrevalde Loire.fr>

Site du dispositif YEP'S, le pass des jeunes en Centre-Val de Loire :

<https://www.yeps.fr>

→ Une palette large de services à votre disposition

- Orientation vers les interlocuteurs adaptés.
- Animation locale et mise en réseau des acteurs.
- Organisation d'actions d'information et de formation.
- Premier niveau d'information sur l'ensemble des politiques régionales.



6 Maisons de la Région en Centre-Val de Loire

18 CHER
BOURGES

maisondelaregion18@centrevalde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 70

28 EURE-ET-LOIR
CHARTRES

maisondelaregion28@centrevalde Loire.fr
tel : 02 18 21 20 75

36 INDRE
DÉOLS

maisondelaregion36@centrevalde Loire.fr
tel : 02 18 21 22 12

37 INDRE-ET-LOIRE
TOURS

maisondelaregion37@centrevalde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 04

41 LOIR-ET-CHER
BLOIS

maisondelaregion41@centrevalde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 47

45 LOIRET
ORLÉANS

maisondelaregion45@centrevalde Loire.fr
tel : 02 38 71 86 86



Flashez ce QR code avec votre smartphone pour y accéder.



Une Région au plus près des citoyens et des territoires

UN SERVICE PUBLIC RÉGIONAL EN PROXIMITÉ
AVEC LES 6 MAISONS DE LA RÉGION

- En novembre 2022, la Région adopte sa stratégie de territorialisation de l'action régionale déclinée autour de trois axes clés : proximité, solidarité, visibilité.
- Dans ce cadre, elle crée les Maisons de la Région dans chaque département, pour apporter une offre de service diversifiée et évolutive (information, animation, conseil) en direction des usagers, entreprises, collectivités, lycées, organismes de formation.
- Pilotée par 1 Directeur et 1 Directeur adjoint, chaque Maison compte entre 22 et 37 agents de la Région chargés de couvrir l'ensemble des bassins de vie pour :
 - Mettre en œuvre certaines politiques régionales au plus près des territoires et des acteurs locaux
 - Accompagner les porteurs de projet
 - Renforcer le dialogue avec les territoires
 - Représenter la Région sur le terrain, aux côtés des élus, et apporter un premier niveau d'information sur toutes les politiques régionales
- Les Maisons de la Région interviennent sur les périmètres suivants :

- L'animation et le développement territorial : suivi de la contractualisation avec les collectivités relative à l'aménagement du territoire et information sur les fonds européens, appui aux acteurs économiques et aux entreprises en lien avec les équipes DEV'UP ; construction des offres de formation professionnelle ; actions d'orientation et d'information sur les métiers auprès des jeunes ; animation et gestion des sites naturels protégés Natura 2000, instruction de certaines aides FEADER...
- La vie des lycées : gestion des personnels des lycées, entretien du patrimoine et suivi des opérations immobilières,
- La gestion des transports scolaires et interurbains, et l'appui des collectivités dans le déploiement de solutions de mobilités durables.



À savoir

En proximité, chaque Maison de la Région est à la fois :

- un lieu d'accueil et d'accompagnement à l'émergence de vos projets
- une équipe pluridisciplinaire imprégnée des réalités locales, en capacité d'écouter, d'orienter, de guider, de créer des liens et des passerelles

→ Vos interlocuteurs dédiés dans les Maisons de la Région

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Gestion au quotidien des transports **REMI** interurbains et scolaires
Appui des territoires sur les nouvelles mobilités

5 à 11 interlocuteurs



AO2, délégataires, partenaires, collectivités
Usagers des transports

ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Appui au développement des **projets des Territoires** dont contractualisations par bassin de vie

Gestion des sites **Natura 2000**

Instruction **FEADER** : aides aux investissements (SIAP), aides à l'installation (DJA), **LEADER**

Appui au développement des **projets des entreprises (PME, PMI, artisans, commerçants)**

10 à 17 interlocuteurs



+2 ou 3 agents **DEV'UP**

Collectivités, associations, partenaires des sites Natura...

Bénéficiaires du **FEADER** (agriculteurs, collectivités, asso...)

Entreprises, artisans, commerçants

Organismes de formation, territoires, acteurs de l'emploi

Acteurs de l'orientation, communautés éducatives, jeunes

VIE DES LYCÉES

Opérations et maintenance du Patrimoine
Gestion RH des agents des lycées

3 à 8 interlocuteurs



Personnels des lycées

→ Une palette large de services à votre disposition

- Identification du dispositif financier adapté au projet.
- Conseils et appui au montage du projet.
- Orientation vers les interlocuteurs adaptés.
- Animation locale et mise en réseau des acteurs.
- Instruction des dossiers de demandes des aides.
- Organisation d'actions d'information et de formation.
- Premier niveau d'information sur l'ensemble des politiques régionales.



Liens utiles

<https://www.centre-valde Loire.fr/comprendre/region-mode-emploi/les-maisons-de-la-region-laction-regionale-en-proximite>



Flashez ce QR code avec votre smartphone pour y accéder.



6 Maisons de la Région en Centre-Val de Loire

18 **CHER**
BOURGES

maisondelaregion18@centrevallde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 70

28 **EURE-ET-LOIR**
CHARTRES

maisondelaregion28@centrevallde Loire.fr
tel : 02 18 21 20 75

36 **INDRE**
DÉOLS

maisondelaregion36@centrevallde Loire.fr
tel : 02 18 21 22 12

37 **INDRE-ET-LOIRE**
TOURS

maisondelaregion37@centrevallde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 04

41 **LOIR-ET-CHER**
BLOIS

maisondelaregion41@centrevallde Loire.fr
tel : 02 18 21 21 53

45 **LOIRET**
ORLÉANS

maisondelaregion45@centrevallde Loire.fr
tel : 02 38 71 86 86





La Région, partenaire des mobilités du quotidien

UNE ACTION AU SERVICE DES USAGERS ET DES TERRITOIRES

La Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019 affirme le rôle de chef de file de la Région en termes de mobilités interurbaines et d'intermodalité.

→ La Région accompagne... Les usagers et les collectivités

- **Rémi : un réseau de transport multimodal unifié**
La Région veille à la qualité des déplacements sur les trains Rémi et sur les lignes régulières de car Rémi et elle développe une offre de transport à la demande.

Elle a institué la gratuité des transports scolaires et mène une politique tarifaire très attractive pour les jeunes avec la gratuité des transports le week-end.
- **Des actions en faveur de l'intermodalité**
En concertation avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) du territoire, la Région développe des systèmes d'information communs pour développer l'offre de services auprès des voyageurs (JVMalin, support billettique interopérable, abris vélos sécurisés en gare etc.)
- **La couverture et le maillage du territoire en solutions de mobilités durables**
En concertation avec les différents acteurs de la mobilité
- **Un appui aux collectivités**
La Région soutient les territoires dans la réalisation d'études de mobilité, de schémas cyclables et de solutions locales de mobilité complémentaires à l'offre régionale.
- **Le déploiement de nouveaux services de proximité**
La Région s'engage dans le déploiement de nouveaux services de mobilités durables tels que l'autopartage, les aides vélos du quotidien, le covoiturage, sur les 57 territoires qui n'ont pas pris la compétence mobilité.



À savoir

Chaque Maison de la Région est à la fois, en proximité :

- un lieu d'accueil et d'accompagnement à l'émergence de vos projets
- une équipe imprégnée des réalités locales, pluridisciplinaire, en capacité d'écouter, d'orienter, de guider, de créer des liens et des passerelles

→ Chiffres-clés

RÉMI, C'EST...

85 000

voyages quotidiens sur les trains du réseau

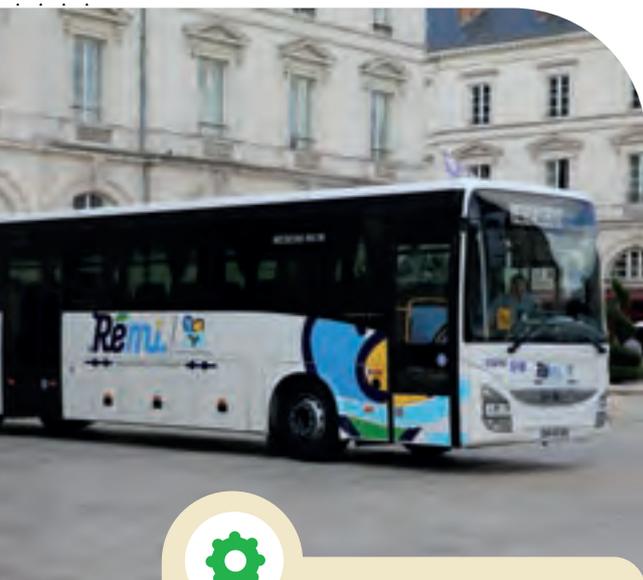
26 000 voyages par jour

sur les lignes régulières de car et à la demande

110 000 scolaires transportés

→ Vos interlocuteurs privilégiés dans les Maisons de la Région

- **Les correspondants territoriaux Transport** veillent au quotidien au bon fonctionnement du réseau de transport interurbain et scolaire de car Rémi, en lien avec les transporteurs et les partenaires.
- **Les gestionnaires des réseaux** organisent le transport scolaire et interurbain avec les Autorités Organisatrices de Second rang (AO2) et les transporteurs ; **les gestionnaires budgétaires et comptables** gèrent le suivi conventionnel, et **les agents de suivi du réseau** sont chargés des inscriptions au transport scolaire, de l'accompagnement des usagers et du suivi administratif.
- **Les chargés de mission Mobilités durables** accompagnent les collectivités dans leurs initiatives de mobilités durables : aides à la réalisation d'études, déploiement de solutions locales... Ils préparent et suivent les Contrats Opérationnels de Mobilité.



Liens utiles

Site consacré au réseau Rémi :
<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/>

Site JVMalin de calcul et d'optimisation intermodale de vos déplacements :
<https://www.jvmalin.fr>

La centrale d'appels pour les usagers (CRU) ou réservation :
0 806 70 33 33 (service gratuit + prix appel)

→ Une palette large de services à votre disposition

- Réponse aux interrogations sur l'offre de transport en car.
- Accompagnement des collectivités dans leurs projets de mobilité.
- Orientation vers les interlocuteurs adaptés.
- Premier niveau d'information sur l'ensemble des politiques régionales.
- Animation locale et mise en réseau des acteurs.



6 Maisons de la Région en Centre-Val de Loire



18 **CHER**
BOURGES
maisondelaregion18@centrevaldeloire.fr
tel : 02 18 21 21 70

28 **EURE-ET-LOIR**
CHARTRES
maisondelaregion28@centrevaldeloire.fr
tel : 02 18 21 20 75

36 **INDRE**
DÉOLS
maisondelaregion36@centrevaldeloire.fr
tel : 02 18 21 22 12

37 **INDRE-ET-LOIRE**
TOURS
maisondelaregion37@centrevaldeloire.fr
tel : 02 18 21 21 04

41 **LOIR-ET-CHER**
BLOIS
maisondelaregion41@centrevaldeloire.fr
tel : 02 18 21 21 62

45 **LOIRET**
ORLÉANS
maisondelaregion45@centrevaldeloire.fr
tel : 02 38 71 86 86



Flashez ce QR code avec votre smartphone pour y accéder.

Vos interlocuteurs en proximité

La Région en proximité



RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE



18
CHER

11 cours Avaricum - 1^{er} étage - 18 000 Bourges
maisondelaregion18@centrevallaloire.fr
Tél : 02 18 21 21 70



28
EURE-ET-LOIR

57 bis rue du Dr Maunoury - 28 000 Chartres
maisondelaregion28@centrevallaloire.fr
Tél : 02 18 21 20 75



36
INDRE

Place Marcel Dassault - 36 130 Déols
maisondelaregion36@centrevallaloire.fr
Tél : 02 18 21 22 12



37
INDRE-ET-LOIRE

3 place du Général Leclerc - 37 000 Tours
maisondelaregion37@centrevallaloire.fr
Tél : 02 18 21 21 04



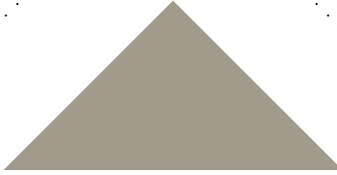
41
LOIR-ET-CHER

15 mail Clouseau - 41 000 Blois
maisondelaregion41@centrevallaloire.fr
Tél : 02 18 21 21 53



45
LOIRET

6-8 rue Etienne Dolet - 45 000 Orléans
maisondelaregion45@centrevallaloire.fr
Tél : 02 38 71 86 86



MOBILITÉS

TERRITOIRES

FORMATION PROFESSIONNELLE

ÉCONOMIE

LYCÉES

TRANSPORTS

ENVIRONNEMENT

ORIENTATION

SANTÉ TOURISME FONDS EUROPÉENS

CULTURE NUMÉRIQUE EMPLOI